

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école primaire Saint-Albert-le-Grand
Jeudi, 27 mai 2021**



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE
ÉCOLE SAINT-ALBERT-LE-GRAND

Procès-verbal de la 5e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi 27 mai 2021 en rencontre virtuelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christiane Laroche	parent,
Mme Catherine Bourque	parent, secrétaire et représentante au comité de parent,
Madame Stéphanie Duchesne	parent
Mme Annabelle Gagnon	enseignante
Mme Marianne Pelletier	enseignante
Mme Marie-Claude Gauthier	enseignante
Mme Maude Giasson	orthophoniste

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Lyne L'Africain	parent et présidente,
Mme Annie Grenier	représentante du personnel du service de garde

N° de la
résolution
ou
annotation

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Nancy Fillion	directrice par intérim
---------------	------------------------

1. Mot de bienvenue

La directrice par intérim Madame Fillion souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum et ouvre la séance à 18h50. Comme Madame L'Africain est absente, il est convenu que Madame Laroche présidera l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour (adoption) : Ajout du point OPP par Mme Catherine Bourque à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté par Mme Marianne Pelletier.

3. Parole au Public

Pas de représentant du public.

CE-20-21-25

4. Adoption du procès-verbal du 21 avril 2021 (adoption)

Madame Laroche note des coquilles. Il y a le point 17 et le numéro de la résolution 24 à corriger.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Gauthier et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 février 2021 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Suivis au procès-verbal du 21 avril 2021

Madame Fillion fait un suivi sur le questionnement que nous avons à la rencontre du 21 avril 2021 concernant le budget du CÉ 2019-2021. Le budget est de 855\$.

6. Suivi du budget du CÉ

Un cours suivi du budget du CÉ qui est toujours de 855\$ pour l'année 2020-2021. Aucune dépense est approuvée mais il pourrait y avoir un suivi éventuel pour les dépenses concernant les Méritas et pour la fête de la fin de l'année 2021-2021. Suivi lors de la prochaine rencontre au mois de juin.

CE-20-21-26

7. Budget annuel de l'école pour l'année 2021-2022 (adoption)

Avec le nombre d'élèves inscrits, il est assuré d'avoir les sommes présentées dans le budget. Madame Fillion explique les types de subventions par élèves (école et SDG). Elle explique également la différence entre les mesures protégées et mesures dédiées. Madame Fillion prend le temps d'expliquer les divers postes concernant les salaires décentralisés (soutien administratif). On remarque une baisse dans le poste aide à la composition de la classe causée, en outre, avec l'ouverture de la nouvelle école à Sainte-Émile et l'ajout de 4 classes d'adaptation scolaire au sein du CSS. Toutes les écoles du CSS ont subies des coupures relatives à ce poste budgétaire. Le montant de ce poste sera dédié à compléter la tâche à 100% d'une orthopédagogue à l'année 2021-2022. La répartition des ressources comprend l'orthopédagogue, psychologue, TES, orthophoniste. Madame Fillion explique également ce que sont les mesures dédiées (programmes particuliers (Exemple : Agir Tôt) qui permettent l'embauche de

ces ressources humaines. Elle rappelle que l'école doit encore contribuer au remboursement de la dette engendrée par le recours collectif concernant les frais chargés aux parents qui ont dû être remboursés l'an passé (2019-2020), cette année (2020-2021) et l'an prochain (2021-2022). Elle présente un aperçu des dépenses envisagées pour l'an prochain

Il est proposé par Mme Stéphanie Duchesne et résolu :

QUE le budget annuel de l'école pour l'année 2021-2022 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Rapport annuel des activités du conseil d'établissement (adoption)

Point reporté à la rencontre suivante en raison de l'absence de la présidente.

CE-20-21-27 9. Ajustements des tarifs pour le service de garde pour les journées régulières et les journées pédagogiques 2021-2022

Madame Fillion mentionne que la contribution du parent passe de 8.50\$ par jour à 8.55\$. Cette augmentation sera effective à partir de l'automne 2021. Les journées pédagogiques passeront du tarif de 12\$ à 12.70\$ par jour

Il est proposé par Mme Catherine Bourque et résolu :

QU'il y aura ajustements des tarifs pour le service de garde pour les journées régulières et les journées pédagogiques 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-20-21-28 10. Règles de conduite et mesures de sécurité (approbation)

Madame Fillion explique les changements et ajouts aux règles de conduite et mesures de sécurité.

Il est proposé par Madame Maude Giasson et résolu :

QUE les Règles de conduite et mesures de sécurité soient modifiées pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Points d'information ou de discussion

11. Thème de la prochain rentrée 2021-2022

Madame Fillion présente la thématique pour l'année 2021-2022 : **Un Monde à découvrir, une diversité à célébrer**. Les membres du comité ont eu beaucoup de plaisir à faire un inventaire les différentes activités liées au déploiement du thème. Ce sera une thématique qui sera exploitée de diverses manières et dans différentes matières. Nous parlerons de la diversité culturelle mais on proposera des activités aux élèves qui mettront en valeur la diversité sous toutes ses formes.

12. Services complémentaires 2021-2022

Madame Fillion explique la situation pour l'année 2021-2022 concernant les services complémentaires. Elle mentionne que les services professionnels seront les mêmes que pour l'année 2020-2021.

- Une TES-école :35 heures/semaine
- Une TES-école : 13 heures/ semaines
- Une TES classe communication : 20 heures/semaine
- Trois TES classes Petit Prince : 30 heures/semaine
- Une TES classe préscolaire 4 ans : 12 heures/semaine
- 2 psychologues : une 8 jours/cycle pour les classes en adaptation scolaire et le préscolaire et une à 3 jours/cycle pour le régulier.
- 2 orthophonistes : une à 10 jours/cycle pour les classes de communication et le régulier et une à 5 jours/cycle pour les classes Petits Princes.
- 2 orthopédagogues : une à 10 jours/cycle et une à 4 jours/cycle.

13. Plan de relance du MEQ

Madame Fillion commente le plan de relance du Ministère de l'Éducation suite aux dépôts de divers mémoires. Les points importants sont le nombre d'étapes pour l'année 2020-2021, des sommes additionnelles pour divers postes dont le soutien tutorat et les camps pédagogiques pour cet été. Madame Fillion confirme qu'elle avait contacté les parents des enfants de 6^e année qui pourraient avoir des besoins de ce camps pédagogique pour la saison estivale de 2021.

14. Parole à la représentante du comité de parents

Madame Bourque propose de regrouper sous la forme d'un document pour la prochaine rencontre, un résumé des dernières rencontres du comité parents du CSS qu'elle pourra partager aux membres du CÉ.

15. Correspondance reçue adressée au C.É.

Aucune correspondance reçue.

16. Parole à la représentante du service de garde

La représentante du service de garde est absente mais Madame Fillion confirme que l'activité KATAG a eu lieu au mois de mai 2021.

17. Parole au représentant de la communauté

Pas de représentant pour l'année 2020-2021. Nous attendons la venue d'un membre du Centre de Pédiatrie Sociale de Québec pour l'automne 2021.

18. Autres points à l'étude

a) Création d'une organisation de participation des parents (OPP) : Madame Bourque mentionne qu'il serait intéressant d'ajouter ce point à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'automne 2021. Il serait peut-être plus facile de recruter des parents pour l'implication scolaire si ce point était déjà à l'ordre du jour avec une courte description. Il a y un processus de création de l'OPP qui doit être fait à chaque Assemblée générale et l'OPP doit être créée de nouveau à chaque début d'année scolaire. Madame Duchesne mentionne qu'il aurait été difficile de faire ce processus pour l'année 2020-2021 puisque seulement un petit nombre de parents étaient présents et que finalement ces parents se sont impliqués au sein du CÉ.

b) Madame Fillion fait un petit résumé des activités de fin d'année dont les Olympiades, la venue d'un camion de crème-glacée dans la cour ainsi que les visites prévues de l'école de cirque de Québec.

19. Date et lieu de la prochaine rencontre

La directrice par intérim de l'école, Mme Fillion, rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée en début d'année 2020-2021 qui sera le jeudi 17 juin 2021 à 18h45.

CE-20-21-
17

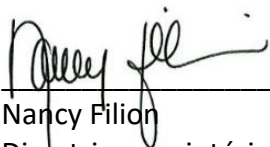
20. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Mme ?? et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Nancy Filion
Directrice par intérim

Catherine Bourque

Catherine Bourque
Secrétaire